

Séminaire à l'Université de La Réunion sur les 30 ans de la Commission de l'Océan Indien

Vive l'Indianocéanie pour un développement durable !

Samedi dernier, à la Faculté de Droit et d'Économie de l'Université de La Réunion, s'est déroulé un séminaire très intéressant sur le bilan et les perspectives de la C.O.I. (Commission de l'Océan Indien). Cela, 30 ans après la création de cette institution pour un co-développement régional solidaire de cinq pays : Madagascar, Maurice, les Seychelles, les Comores et La Réunion.

Environ une centaine de personnes — étudiant(e)s, professeur(e)s, responsables de la COI, dont le secrétaire général Jean-Claude de l'Estrac, et militants associatifs — ont participé à cette rencontre durant une journée. Avec Jean-Claude de l'Estrac, il y avait notamment ses trois prédécesseurs : le Réunionnais Wilfrid Bertile, professeur d'Université, Mohamed Caabi El-Yachrouit, Ambassadeur de l'Union des Comores auprès de la République de Madagascar, et Calixte d'Offay, Ambassadeur pour les Îles de la COI, conseiller diplomatique à la Présidence des Seychelles. Parmi les autres personnalités présentes ayant contribué à la réussite de ce séminaire, on peut également citer Mboara Adrianarimanana, ancien Secrétaire général du Ministère malgache des Affaires étrangères, et Anil Gayan, ancien ministre des Affaires étrangères de la République de Maurice. Il y a eu également les contributions de Corinne Duboin, Vice-présidente du Conseil scientifique de l'Université de La Réunion, et de Jérôme Dorvidal, Docteur en histoire, spécialiste de relations internationales dans l'océan Indien, chargé d'enseignement à l'Université de La Réunion.

La sécurité alimentaire de nos peuples

Le séminaire a commencé par des exposés de ces personnalités sur le "Cadre d'intervention de la COI", en particulier sa construction politique (*voir encadré*) et les relations des divers pays avec cette institution. Parmi les intervenant(e)s de la matinée, il y a eu également Laurent Sermet, Professeur à l'Université de La Réunion, qui a présenté une analyse du cadre juridique de la COI, et Elsa Percevault, chargée

d'enseignement, Doctorante en droit à l'Université de La Réunion, sur "Les RUP et PTOM de la France dans l'océan Indien et la COI". La seconde partie du séminaire fut consacrée aux «domaines d'intervention de la COI». À ce sujet, Wanda Yeng-Seng, Maître de conférences à l'Université de La Réunion, a évoqué plusieurs défis importants à relever ensemble, comme la sécurité alimentaire de nos peuples, la protection de l'environnement et le respect des droits de cette communauté pour continuer à construire l'Indianocéanie.

«Un partage équitable des richesses»

Ensuite, Jeannot Ramiaranana, Professeur d'économie à l'Université d'Antananarivo, a mis l'accent sur le fait que «nous devons parler d'une même voix pour nous faire entendre» face aux responsables des graves problèmes de nos pays, comme «la corruption, les fortes inégalités, la dépendance économique», afin d'instaurer «un partage équitable des richesses dans les différents pays de la COI et entre eux». Pour cela, il a exprimé le souhait que «l'on évite que le processus reste au niveau des seuls décideurs institutionnels et que l'on mette la population au centre du développement durable, en se recentrant sur l'identité de notre région indianocéanique». Pour leur part, Romain Pinchon, Christophe Houry et Leila Gaspard, chargés d'enseignement et Doctorants en droit à l'Université de La Réunion, ont parlé successivement de "la contribution de la COI à lutte contre la pêche illicite", de "La COI et la connectivité aérienne régionale: notre région, notre monde" et des relations entre la COI et l'Union européenne. Ces interventions ont été suivies d'un débat, au cours

duquel a notamment été posé le problème du statut de La Réunion au sein de la République française et la nécessité d'«une bonne gouvernance pour réaliser les projets de développement et une synergie au sein de l'océan Indien».

Solidarité avec le peuple chagossien

Un professeur de géographie a également signalé la gravité de l'injustice imposée au peuple chagossien, déporté de son pays de façon totalement illégale depuis plus de quarante ans, donc la nécessité pour la COI de soutenir le droit au retour des Chagossiens dans leurs îles. Après ce débat très constructif, la parole a été donnée au journaliste Paul Hoarau, qui a fait part de ses "Réflexions sur l'avenir de la notion d'Indianocéanie". Un concept et une cause qu'il défend avec d'autres démocrates réunionnais depuis des décennies, mais qui malheureusement, dit-il, n'est pas encore assez reconnue par une grande partie des dirigeants politiques.

Une «formidable journée»

En tout cas, pour Paul Hoarau, plus que jamais nous devons nous battre pour «une reconnaissance de la communauté indianocéanique et sa consécration politique, afin de dire non à la politique de suprématie et de séparation néo-coloniale toujours mise en œuvre par les anciennes puissances colonisatrices». À cette fin, dit-il, sur la base d'une histoire commune que partagent les peuples de nos cinq pays, nous devons réaliser une politique indianocéanique commune, solidaire dans le respect de nos diversités et renforcer notre front indianocéanique. En conclusion de ce séminaire, Jean-Claude de l'Estrac, a d'abord félicité Paul

Hoarau et tous les autres intervenants pour cette «formidable journée», dont il a souligné la richesse des questionnements, inquiétudes mais aussi propositions pour renforcer l'œuvre accomplie par la COI depuis trente ans. Pour l'ancien

ministre mauricien, Secrétaire général de la COI et auteur d'un livre solidaire du peuple chagossien (1), «nous voulons rendre la COI plus visible, plus audible et plus crédible» afin de répondre aux besoins de nos peuples. Voilà pourquoi nous disons

plus que jamais : vive l'Indianocéanie pour un développement durable !

L.B.

(1) "L'an prochain à Diego Garcia...", ouvrage de Jean-Claude de l'Estrac, publié en 2011 par ELP Publications (adresse mail : elp.editorial@internet.mu)



Lors d'une récente conférence, on a exposé au public le bilan et les perspectives de la Commission de l'Océan Indien.

«La construction politique de la C.O.I.»

Voici la présentation par Wilfrid Bertile, Professeur des Universités et ancien Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, de l'histoire et les perspectives de cette institution.

La COI a été créée en 1982 afin de contribuer, par la coopération régionale, au développement de ses pays membres : les Seychelles, Madagascar et Maurice. Les Comores et La Réunion l'ont rejointe en 1986.

Le projet politique originel est très large : resserrer les liens entre pays non alignés, par une coopération à la fois politique, diplomatique, culturelle et scientifique d'une part, assurer le développement des pays par un processus endogène en développant la coopération industrielle et commerciale, d'autre part.

Avec la mondialisation libérale de l'économie, l'adhésion de la France/Réunion, un relatif effacement des États fondateurs, l'intégration régionale a été portée par l'UE qui oriente le processus vers l'intégration commerciale, sur son modèle de régionalisme ouvert (*) et finance les projets dans des secteurs qui l'intéressent (pêche).

Depuis 2002, ne représentant plus aux yeux de l'UE une dimension suffisante pour l'intégration régionale, la COI a dû rejoindre trois autres organisations régionales (COMESA, IGAD, EAC) afin de continuer à bénéficier de crédits FED. Grâce à ses richesses halieutiques et à son expérience en matière de coopération fonctionnelle, elle a pu éviter la marginalisation dans cet ensemble régional élargi. Le COMESA porte l'intégration commerciale et la COI la protection et la mise en valeur des ressources naturelles pour l'en-

semble de la région.

À la demande de ses pays membres, la COI a multiplié les projets de coopération dans les domaines les plus divers et diversifié ses sources de financement. Si elle a montré ainsi que la régionalisation ne dépend pas que de la dimension commerciale, la COI se disperse dans un trop grand nombre de domaines de coopération. Le projet d'origine a disparu derrière les projets.

Les problèmes de la COI sont connus. L'intégration institutionnelle et politique reste embryonnaire, à l'image de l'intégration économique, en raison d'une grande disparité des États-membres, d'un manque de stabilité politique de certains d'entre eux, des relations inter-étatiques parfois difficiles, d'un manque d'appropriation et de volonté politiques de certains États, d'une visibilité et d'une démocratisation insuffisantes bien qu'en progrès.

Il conviendrait de revenir au projet politique originel : répondre ensemble aux défis des îles du sud-ouest de l'océan Indien. Elles ont une géographie, une histoire, des cultures, une langue communes qui constituent les bases de l'Indianocéanie. Un projet politique collectif et autonome fondé sur un développement solidaire et durable de chacun des pays membres permettrait de construire une «Communauté de l'océan Indien» davantage intégrée.

(*) C'est le Programme Régional Intégré de Développement des Échanges (PRIDE), avec pour objectif final la création d'une Zone de Libre Échange (ZLE).